



**PROVINCE DE QUÉBEC**  
*Municipalité Saint-Frédéric*

## **AVIS PUBLIC**

### **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

AVIS EST DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE, CATHY POULIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ :

Qu'à une séance ordinaire du conseil municipal qui sera tenue le 4 mai 2026 à 19h30, les membres du conseil doivent statuer sur la demande de dérogation mineure portant sur le lot 6 369 389 situé au 1447 rue Lehoux :

1. Demande de dérogation mineure concernant l'empiètement du bâtiment, construction d'un garage attenant, dans la marge de recul avant et dans la cour avant :
  - Règlement de zonage #297-15, article 17 exigeant pour la zone Rf55 une marge de recul avant minimale de 7.5 mètres : Construction prévue à 4.80 mètres de la ligne avant ;
  - Règlement de zonage #297-15, article 57, paragraphe a), exigeant que l'implantation des bâtiments complémentaires soit effectuée dans les cours latérales et arrière. Construction prévue dans la cour avant secondaire ;

Toute personne intéressée peut donc se faire entendre en personne lors de la séance du conseil prévue le 4 mai 2026 à 19h30 ou par l'envoi d'un courriel à l'adresse suivante : [municipal@saint-frederic.com](mailto:municipal@saint-frederic.com).

DONNÉ À SAINT-FRÉDÉRIC, CE 15 avril 2026

Cathy Poulin, directrice générale et greffière-trésorière